



**Coalition pour la Cour Pénale Internationale**  
**[www.iccnw.org](http://www.iccnw.org)**

POUR DISTRIBUTION IMMEDIATE

12 février 2009

*Contact:*

*A New York:*

Linda Gueye

(+1)-212-687-2863 X12

[gueye@iccnw.org](mailto:gueye@iccnw.org)

Anaga Dalal,

(+1) 646 465 8517, 201 600 4718 (cel)

[dalal@iccnw.org](mailto:dalal@iccnw.org)

**LE PREMIER PROCES DE LA CPI SUIV SON COURS ALORS QUE LE MONDE  
CELEBRE LA JOURNEE MONDIALE CONTRE L'UTILISATION DES ENFANTS  
SOLDATS**

*Le seigneur de guerre congolais Thomas Lubanga Dyilo est en procès pour l'affaire des  
enfants soldats*

**New York, NY.** Le 12 février 2009, le monde célèbrera la journée mondiale contre l'utilisation des enfants soldats, en commémoration du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Protocole facultatif, qui sept ans plus tôt est entré en vigueur, interdit le recrutement d'enfants de moins de 18 ans dans les armées gouvernementales et rebelles ainsi que leur participation directe aux hostilités.

La Cour pénale internationale (CPI)—la première cour internationale et permanente charge de poursuivre les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide – a ouvert la voie à l'établissement de la responsabilité pénale individuelle pour ceux qui recrutent et utilisent les enfants pour les faire participer dans les hostilités. Le Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI, inclut l'enrôlement et le recrutement d'enfants de moins de quinze ans en tant que crime de guerre.

Le 26 janvier 2009, la CPI a ouvert son premier procès dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*. Le seigneur de guerre congolais Thomas Lubanga était la première personne accusée dans le cadre de la situation en RDC ainsi que le premier détenu de la Cour. Il est accusé d'enrôlement et de conscription d'enfants de moins de quinze ans ainsi que de leur participation active aux hostilités. Pour suivre le procès vu par la société civile, la Coalition pour la CPI (CCPI) a lancé un blog sur ce procès (voir [www.iccnw.org/blog](http://www.iccnw.org/blog)).

« Une des facettes les plus désastreuses du fléau de la guerre », a déclaré le coordinateur de la CCPI, William R. Pace, « est l'utilisation des enfants en tant que soldats. Les enfants deviennent à la fois des victimes et, de manière tragique, les auteurs des crimes les plus graves. Mettre fin à la pratique de l'enrôlement des enfants soldats est un véritable indicateur de progrès de la civilisation ».

Bukeni T. Wazuri, coordinateur de programme pour WITNESS et ancien directeur d'Ajedi-Ka, une ONG basée dans l'Est de la RDC qui œuvrant pour la démobilisation et la réhabilitation des enfants soldats, a ajouté: « Nous avons tous l'obligation morale d'oeuvrer pour la justice pour ces enfants victimes de crimes intolérables et odieux, et assurer leur protection en tout temps ».

Neuilly Apendeki, chargée de programme pour Ajedi-Ka, a dénoncé l'utilisation des enfants soldats dans l'armée de la RDC: « L'utilisation des enfants soldats dans l'armée congolaise est inacceptable. La place des enfants ne se trouve pas à l'armée mais plutôt à l'école. Ils doivent être totalement retirés de l'armée », ajoutant, « nous avons besoin d'enfants qui deviennent de futures cadres et aident à reconstruire le pays ».

## **INFORMATION DE BASE SUR L'AFFAIRE THOMAS LUBANGA DYILO**

Le lundi 29 janvier 2008 à La Haye, la Chambre préliminaire I de la Cour pénale internationale (CPI) a confirmé les charges contre M. Thomas Lubanga Dyilo, envoyant l'affaire au procès. La Chambre a trouvé des preuves suffisantes justifiant des raisons de croire que M. Lubanga est pénalement responsable en tant que co-auteur des trois accusations portées contre lui pour la période débutant en septembre 2002, lorsque la Force Patriotique pour la Libération du Congo (FPLC) a été créée, et s'achevant le 13 août 2003.

Le Procureur de la CPI a accusé M. Lubanga de trois crimes de guerre: 1) enrôlement d'enfants de moins de quinze ans; 2) conscription d'enfants de moins de quinze ans; et 3) utilisation d'enfants de moins de quinze ans pour leur participation active dans les hostilités.

Thomas Lubanga Dyilo est le fondateur et chef allégué de l'Union des Patriotes Congolais (UPC) et commandant en chef de la branche militaire de l'UPC, la FPLC en République démocratique du Congo. M. Lubanga a été arrêté en mars 2005 et plus tard détenu à Kinshasa, la capitale de la RDC. Il a été transféré à la CPI le 16 mars 2006.

A ce jour, la CPI a émis douze mandats d'arrêt dans le cadre de ses enquêtes dans quatre des conflits les plus violents de notre temps: la République centrafricaine; le Darfour (Soudan); l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Quatre suspects ont été arrêtés. La Cour examine également huit autres situations sur quatre continents. Un deuxième procès commencera probablement en 2009 contre les chefs rebelles Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui pour des crimes présumés de guerre et contre l'humanité.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS:** Des experts d'organisations de droits de l'homme de RDC et internationaux figurent sur la liste ci-dessous pour des commentaires et informations sur le procès. Voir <http://www.iccnw.org/?mod=drctimelinelubanga> pour plus d'informations.

Pour participer à une discussion svrc lrs membres de la société civile congolaise qui suivent le procès, voir le blog de la Coalition intitulé *In Situ: la Justice vue par la société civile* sur [www.iccnw.org/blog](http://www.iccnw.org/blog)

*Avis important: La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI), un mouvement d'ONG indépendant, oeuvre pour le fonctionnement d'une Cour pénale internationale en tant qu'organisation internationale efficace, juste et indépendante. La Coalition en tant que telle et son secrétariat n'entendent cependant pas s'impliquer/promouvoir des enquêtes ou des poursuites spécifiques, ou prendre position dans les affaires ou dossiers devant la Cour. Cependant plusieurs organisations membres de la Coalition ainsi que des individus pourraient s'impliquer dans des renvois, fournir une assistance juridique et autres soutiens aux enquêtes, ou travailler à cet effet avec des ONG locales.*

### **ONG en République démocratique du Congo (RDC)**

**Bukeni W. Beck, Organisation WITNESS et ancien Directeur et fondateur de Jeunes pour le Développement Integre-Kalundu/Projet Enfants Soldats (AJEDI-Ka/PES – Projet de développement de la jeunesse et de l'intégration d'enfants soldats)**

Actuellement à New York, mais originaire d'Uvira, dans le Sud-Kivu:

Téléphone: + 646-744-8064; +718-783-2000 ext.307

E-mail: [bukenitw@hotmail.com](mailto:bukenitw@hotmail.com); [bukenibeck@yahoo.fr](mailto:bukenibeck@yahoo.fr)

(Anglais et français)

**Alpha Fall, Associé principal, Centre international pour la Justice Transitionnelle (International Center for Transitional Justice)**

Kinshasa

Téléphone: +243 810 155 080 et + 243 812 746 859

Courrier électronique: [afall@ictj.org](mailto:afall@ictj.org) (Anglais, français)

**Christian Hemedi, Coordinateur de la Coalition nationale pour la CPI (Chef de la Coalition nationale en RDC pour la Cour pénale internationale)**

Kinshasa

Téléphone: + 243 99 99 166 96, + 243 81 700 5452

E-mail: [coalition\\_cpi@yahoo.co.uk](mailto:coalition_cpi@yahoo.co.uk)

**Mpinga Tshibusu Michel Innocent, Président de l'Observatoire national des droits de l'homme (Président de l'Association du Barreau et du Conseil national des droits de l'homme)**

Kinshasa

Téléphone: + 243 99 831 37 40, + 243 99 99 80 857

E-mail: [batmpinga@yahoo.fr](mailto:batmpinga@yahoo.fr) et [tshilundu90@yahoo.fr](mailto:tshilundu90@yahoo.fr)

**Roger Muchuba, Secrétaire Exécutif de Héritiers de la Justice**

Bukavu

Téléphone: +243 99 86 76 6477

E-mail: [rogermuchuba@yahoo.fr](mailto:rogermuchuba@yahoo.fr)

**Bisimwa Ntakobajira, Coordinateur de l'Association de promotion et de défense des droits de l'homme**

Bukavu

Téléphone: + 243 81 355 1835

E-mail: aedbukavu@yahoo.fr et [matsobismwa@yahoo.fr](mailto:matsobismwa@yahoo.fr)

**Anneke Van Woudenberg, chercheuse principale sur la RDC, Human Rights Watch Kinshasa**

Téléphone: +243 81 085 2407

Courrier électronique: [woudena@hrw.org](mailto:woudena@hrw.org) (Anglais, français)

**ONG internationales**

**John Washburn, Président, Coalition américaine des ONG pour la CPI**

New York, Etats-Unis :

Téléphone (bureau): +1 212 907 1317

Mobile: +1 917 589 5988

Courrier électronique: [jwashburn@unausa.org](mailto:jwashburn@unausa.org)

(Anglais)

**Christopher Hall, Conseiller juridique, Projet justice internationale, Amnesty International**

Londres, Angleterre:

Téléphone (bureau) +44 207 413 5733 (mardi, mercredi et vendredi)

Téléphone: +44 207 241 1728 (lundi et jeudi)

E-mail: [chall@amnesty.org](mailto:chall@amnesty.org)

(Anglais)

**Dadimos Haile, Responsable du département thématique et justice internationale, Avocats Sans Frontières**

Bruxelles, Belgique

Téléphone: 0032 2 22 33 654

E-mail: [DHaile@asf.be](mailto:DHaile@asf.be)

(Anglais et français)

**Karine Bonneau, Directeur du Bureau de Justice internationale, Fédération internationale des Ligues des Droits de L'Homme (FIDH)**

Paris, France:

Téléphone: +33 1 43 55 25 18

Téléphone portable: +33 6 72 34 87 59

Email: [kbonneau@fidh.org](mailto:kbonneau@fidh.org)

(Français, anglais, espagnol)

**Richard Dicker, Directeur, Programme justice internationale, Human Rights Watch New York, Etats-Unis:**

Téléphone (Bureau): +1 212 216 1248

Téléphone portable: +1 917 747 6731

Courrier électronique: [dickerr@hrw.org](mailto:dickerr@hrw.org)

(Anglais, français)

**Lorraine Smith, Directeur de programme, Association internationale du barreau (IBA) La Haye, aux Pays-Bas:**  
Téléphone (bureau): +31 (0) 70 302 2859  
Téléphone portable: + 30 (0) 634266310  
Courrier électronique: [lorraine.smith@int-bar.org](mailto:lorraine.smith@int-bar.org)  
(Anglais)

**Alison Smith, Conseiller juridique, No Peace Without Justice**  
Bruxelles, Belgique  
Téléphone: +32 2 548 3912  
Téléphone portable: +32 486 986 235  
Courrier électronique: [alison@sensible.it](mailto:alison@sensible.it)  
(Anglais)

**David Donat Cattin, Directeur, Programme de droit international et des droits de l'homme, Parliamentarians for Global Action (PGA)**  
La Haye, aux Pays-Bas:  
Tél: +31 6 23 31 8581  
Courrier électronique: [donat@pgaction.org](mailto:donat@pgaction.org)  
(Anglais)

**Anne Althaus, Conseiller programme CPI, REDRESS**  
Londres, Royaume-Uni  
Téléphone: +44 20 7793 1777  
Courrier électronique: [anne@redress.org](mailto:anne@redress.org)  
(Anglais, français)

**Brigid Inder, Directrice, Women's Initiatives for Gender Justice**  
La Haye, Pays-Bas  
Téléphone (bureau): +31 70 3 02 99 11  
E-mail: [brigid@iccwomen.org](mailto:brigid@iccwomen.org)  
(Anglais)

###